

désarmement est un élément essentiel de la stratégie de gestion des conflits et il devrait devenir une priorité pour la coopération de l'Europe au développement. L'article met de l'avant plusieurs propositions visant à atteindre les buts fixés en matière de désarmement :

- 1) mettre en oeuvre le programme de l'UE pour la prévention et la lutte contre le trafic illicite des armes classiques »;
- 2) renforcer le contrôle des transferts licites et illicites d'armes légères;
- 3) soutenir, par des mesures concrètes, les initiatives visant à renforcer la coopération nationale, régionale et internationale;
- 4) appuyer le renforcement de la surveillance exercée par l'Organisation des Nations Unies dans les zones de conflit (p. ex., les programmes de démobilisation);
- 5) établir des systèmes d'alerte rapide pour détecter d'entrée de jeu la prolifération des armes légères et de petit calibre;
- 6) renforcer la capacité des douaniers et des préposés aux contrôles frontaliers de surveiller les transferts d'armes.

Les auteurs soulignent qu'il est [TRADUCTION] « impératif que les États membres de l'UE assurent la cohérence entre, d'une part, leurs politiques d'aide et leurs politiques commerciales, et d'autre part, la synergie de leurs stratégies nationales envers la région visée, de sorte que les interventions d'un État ne sapent pas les politiques d'un autre. »

821. Kartha, Tara. "Proliferation and Smuggling of Light Weapons in the Asia-Pacific Region." *Strategic Analysis*, Vol. XXI, n° 10, janvier 1998, p. 1487-1507.

Selon Kartha, le problème qui se pose aux militaires ou à quiconque tente de mettre à exécution la loi qui régit la prolifération des armes légères est aggravé par trois facteurs :

- 1) une énorme augmentation de la disponibilité des armes qui échappent au contrôle de l'État;
- 2) une augmentation du pouvoir meurtrier des armes légères;
- 3) un marché mondial pour ces armes.

Elle prétend qu'il existe plusieurs points communs entre le crime et les situations de conflit :

- 1) les deux doivent leur persistance à la disponibilité sans précédent des armes légères;
- 2) les groupes militants et criminels accèdent aux nouvelles technologies sur le marché noir;
- 3) les armes, à divers degrés, sont indissociables de l'activité illicite;
- 4) le mouvement des armes entraîne une coopération entre criminels, terroristes, militants et narco-trafiquants, sur tout le territoire des régions;
- 5) l'État est le principal agent de prolifération des armes à destination des marchés clandestin et semi-clandestin (la chaîne commence par l'État et se termine par le criminel).

L'auteure prétend [TRADUCTION] « qu'il existe divers niveaux de trafic d'armes au sein de la région et que le présent document aborde la question du trafic transnational dans le but de contrôler leur mouvement de façon réaliste et de promouvoir une certaine coopération entre les pays désignés. »

Selon l'auteure, la région Asie-Pacifique fait face à un problème de prolifération d'armes. Les armes qui y pénètrent proviennent de sources diverses :